

S'informer, une nécessité...

Les actuels changements institutionnels imposent de connaître le positionnement et réactions des autres collectivités et de s'exprimer au plus près

« La dilution de l'échelon communal, dans les intercommunalités, préoccupe notamment les maires de stations de montagne »

« La création d'un Conseil stratégique du tourisme de montagne en perspective »

Le marathon

Sur place, nous parvient une masse d'informations qui pose, bien souvent plus de questions, qu'elle n'apporte de réponses. Cet état de fait, impose alors de rechercher au plus près des autorités gouvernementales et de nos représentants associatifs, notamment quand il a trait à l'avenir de notre construction institutionnelle. Par conséquent, il faut aller chercher tous éléments d'information utiles et d'exprimer, en tant que de besoin, notre positionnement et anticiper l'avenir de nos montagnes et de nos stations.

Ces différents déplacements ont été, pour moi, un vrai marathon. Mais à chaque fois, ils ont été l'occasion de moments intenses d'échanges et de dialogue sur des sujets qui nous intéressent tous, comme le développement et la cohésion de nos territoires, la gouvernance publique, ainsi que le rôle des maires dans nos communes de montagne. Tout en faveur de l'intercommunalité, c'est se méprendre dangereusement sur la satisfaction des besoins de nos concitoyens et méconnaitre le risque du dépeuplement de nos secteurs de montagne, par ailleurs producteur d'emplois.

Suite à différents entretiens, il ressort des conclusions claires et convergentes, qui échappent encore malheureusement à certains cercles parisiens, qui ont tendance à vivre en vases clos.

En ouverture du Congrès Nationales des Maires Ruraux, Gérald Martinez, Maire de Saint léger les Mélèzes a parfaitement traduit nos besoins et le sentiment des maires par rapport à leur quotidien qui conduit un certain nombre d'entre eux à démissionner. La présence de deux ministres, M. Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires et de Mme Elisabeth Borne, Ministre des Transports, marquait, ainsi, l'intérêt de l'Etat envers nos territoires et l'intérêt porté aux Maires. Les congressistes y ont été sensibles. (Chapitre 1). Nous avons entendu les perspectives assignées au train de nuit Paris Briançon et l'attention apporté à la remise en état et à l'adaptation de la RN 94. Dans les deux cas, l'intervention de l'Etat est indispensable et Mme la Ministre des Transports n'a pas manqué de nous faire part de son soutien. Notre offre touristique ne saurait se passer de ces moyens d'accès

A Marseille, Renaud Muselier, Président de la Région Sud-PACA, François Baroin, Maire de Troyes et Président de l'Association des Maires de France, Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente Maritime et Président de l'Assemblée des Départements de France, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Président de l'Association des Régions de France, avaient conviés les élus à participer au premier rassemblement des élus pour les libertés locales. Aux côtés de Gérard Larché, Président du Sénat, les élus ont souhaité s'unir pour défendre la prise en compte de leurs rôles d'élus et les intérêts de leurs territoires. Ils ont tous affirmé leur engagement pour une décentralisation vraie des territoires (Chapitre 2).

A ce stade, nous en disons autant des relations que nous entretenons, au quotidien, avec la sphère étatique. La facilitation n'a pas toujours été au rendez-vous, par le passé, loin de là. Nos relations ont souvent été heurtées, parfois même chaotiques, lorsque l'action communale était par trop handicapée par un contrôle excessivement tatillon allant même jusqu'à perdre en crédibilité, tandis que notre confiance devenait incertaine.

Je dois souligner que, depuis quelques mois, le climat a très favorablement changé entre notre station et l'administration qui facilite et accompagne plus harmonieusement nos préoccupations. C'est une bonne nouvelle pour tous nos habitants et pour notre activité entrepreneuriale, qui n'est pas facile à driver dans un maquis de règlementation, dont l'évolution ne doit pas être seulement le moment de changer, mais plutôt d'évoluer et de s'adapter aux enjeux de demain : transitions numérique et climatique auxquelles il faut se préparer.

Il n'y a pas d'autre condition pour préparer l'avenir avec sérénité et retrouver le chemin de l'investissement de la Commune, tout en confortant celui de la Régie des Remontées Mécaniques, dont découlera celui du privé dont nous voulons bénéficier du dynamisme.

Nous sommes d'ailleurs intervenus, dans ce sens, à l'occasion d'une table ronde ouverte lors du Congrès de domine skiables de France (DSF).

A ce stade, nos meilleurs sentiments vont vers Pierre Lestas, Directeur de DSF depuis 9 ans et sur le départ. Il a été ce cadre de la Police Nationale que nous avons rencontré à Briançon alors qu'il venait de battre plusieurs records de course en haute altitude dans le massif du Mont Blanc. Par la suite et à partir de sa station il s'est consacré corps et âme aux domaines skiables français.

A cette occasion, M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, est intervenu sur le sujet de la montagne dans 20 ans et en évoquant notamment la création d'un Comité stratégique du tourisme de la montagne qui se réunira tous les trimestres (**Chapitre 3**).

Puis nous avons participé au Bureau de l'Association des Maires de stations de montagne qui a sélectionné le futur directeur de ses services parisiens.

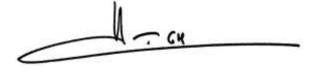
De retour, il s'est agi le 28 septembre de rencontrer les représentants de la Direction Départementale des Finances Publiques à GAP au sujet de différents dossiers de Montgenèvre. A l'issue de cette réunion de travail, nous avons pu nous rendre au Congrès de l'Association des Maires de France des Hautes-Alpes et d'apprécier le discours de Mme la Préfète des Hautes et les conclusions de M. Jean Michel ARNAUD, Président de l'Association des Maires des Hautes-Alpes (**Chapitre 4**).

Ce marathon se terminera par le 101° Congrès des Maires de France qui se déroulera à Paris, du 20 au 22 novembre prochain.

Lors de celui-ci, j'aurai l'occasion d'intervenir pour parler de numérique et de son développement dans les stations de Montagnes. A la suite de notre séminaire sur les rapports entre G2A et Orange, il sera bien évidemment question de faciliter la remontée d'informations utiles à la décision et de les mettre à la disposition de nos concitoyens afin de rendre plus performante notre économie touristique.

Avec mes sentiments fidèles et dévoués

Le Maire Guy Hermitte



Participation au congrès des Maires Ruraux

En présence de M. Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires et de Mme Elisabeth Borne, Ministre des Transports



Le rassemblement

Discours d'ouverture de Gérald Martinez, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes)

« Je voudrais tout d'abord remercier Marc Beynet, président des maires ruraux des Hautes-Alpes d'avoir choisi ma commune pour ce Congrès ; le président Vanik Berberian, pour avoir validé ce choix, avec le Bureau de l'AMRF ; ainsi que tous les collègues maires présents, car c'est grâce à eux que l'ont réussi ce type de rencontre nationale.

Les communes, socles de la République, sont apparues au XIème siècle, dotées déjà de règles autonomes, afin de déterminer le niveau de charges fiscales et d'élire leurs magistrats.

Créées par l'Assemblée Constituante le 14 décembre 1789, elles ont depuis sa création, été le premier maillon de la République. Aujourd'hui le sentiment, ou le ressenti des maires avec les réformes successives, démontrent une volonté des gouvernements depuis 15 ans de réduire à néant les fondations de notre république, en essayant par des pressions financières et législatives, de supprimer les communes ou de les réduire et par conséquent les élus de proximité. Certes pour des cas marginaux cela se justifiait, mais dans l'ensemble, nos communes sont les seules instances républicaines qui rassemblent le plus de citoyens autour des urnes.

Pourquoi un tel acharnement? Que veut-on faire?

Avec la suppression des services d'Etat dans nos territoires, l'accumulation des normes, des règlements, parfois inapplicables dans nos petites communes et même dans nos territoires ; la diminution des moyens, la diminution du nombre de nos parlementaires envisagée dans nos zones diffuses à faible densité de population, couvrant des territoires aux dessertes difficiles, la république se doit de conserver ses représentants au plus près de son peuple, d'autant plus que la situation géographique impose des contraintes importantes.

Nous ressentons tous une certaine défiance envers les élus de petites communes de la part des instances parisiennes. Pourtant nous faisons tout pour apporter, services, accompagnement, écoute, à nos concitoyens, avec encore du personnel très motivé et attentifs au bon fonctionnement de nos collectivités.

Si tous les maires de France ont les mêmes prérogatives et responsabilités, il semblerait que leurs concitoyens, eux n'ont pas la même valeur aux yeux de l'Etat.

La loi Notre ne nous convient pas et elle devra être adaptée à nos territoires. Je suis persuadé que le bon sens reprendra ses droits dans notre République, si nous continuons à dialoguer et surtout à parler d'une même voix aux travers de nos associations d'élus.

Enfin, je souhaitais aborder les difficultés rencontrées dans notre département et dans nos communes, sur l'entretien et la dégradation des routes secondaires, l'enclavement avec la menace de voir en plus de nos lignes ferroviaires fermées progressivement.

Comment va-t-on pouvoir accueillir nos vacanciers? Comment notre population va-t-elle continuer à se déplacer pour aller à l'école ou au travail, avec cette détérioration progressive des mobilités en zone rurale, accentuée en montage?

Liberté, égalité fraternité, je reste persuadé que ces mots, fleuron de notre république rassemblent et rassembleront longtemps le peuple de France pour la République et la démocratie. »











Revue de presse

2 | DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

VOUS & NOUS



François et Julie. soupçons en Rafale

Sa triamphale trained des messans de la presse montre qu'il plese recore. Mieux, il si suffit de licher une phrase pour retance une crisa pelitique dans la ples grande democratie du monde. Entre deux shames de déclaration, françois hébitende évoque l'achtique par l'inde de sons de l'achtique de

@ LA QUESTION DU JOUR

Héritage : faut-il réformer les droits de succession?

LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Out 25 % Non 75 %

Feathers de la consultation effectuée qui le alte du Desprée Libéra (6000 volus). Chaque par une question non on prote dans les requez Was lets males qu'épostes not n'es de Desprée (barri Todauphines.com mabrique "La questière du jour".

@À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



Course entre une moto, une Formule I et un avion de chasse l'aéroport d'Istanbul : qui gagne

a war, a less car le uto de Decephore Linere : Reclamphisse, co

le dauphiné 10/4010	MNE
L'AUTOMNE A PRIX'BAS 0,90 [©] au lieu de 1,10 [°]	
ABOUNDEMENT 2 JOURS / 7 In a reference, sich einem à 2004 as los de 1015 le 105 a 105 de 1015 le 105 a 105 de 1015 le 105 a 105 de 105 le 105 le 105 a 105 de 105 le 105 a 105 le 105 l	poin 16 semane
ABONNEMENT 6 JOURS! In a reflevement, solve source 2 8,000 as less on 100 f, per personal solve source 2 8,000 f, per personal solve, put 16. In an a complant 160 f on the de 200 f on 50 f (2 complains 160 f on 160 f	April los 6
Prior vies corner septid to D 100 00 10 00 mm	
Non Prince	
O'Nide The part of printerwant, profit balls in profitor of signed in moving 50% of distance.	- ,
Set in such the property of th	
SOCIAL PRINCE PRINCE PRINCE DE SANCE DE SANCE DE L'ANNE	
an AVAILAN Name (Christian) Committee	- 1
Was for first internal is an ordered the all capital after again a part of made intelligence of the made intelligence on the same	122

LE FAIT DU JOUR

HAUTES-ALPES | Les ministres Élisabeth Borne et Jacques Mézard étaient en visite

Problèmes de ruraux,



Sar band de ras-le-bol géneralise, 400 mains de communes rurales as sont rescensible, fuer, à Saind-Légar-Les-Bélézes, pour le congres national de l'Association des mains ruraux de France.
L'accès au numérique et la notalité ant élà au centre des débats, sucquels las ministres. Josques las ministres Josques Bélézend et Blasbrits Borne ont participé.

M'épité des élas locatus, la s, le transfect déligataire de la commune «, « a charmement de l'Edu « Pous les maiters maure », « a charmement de pour le deux que gentée et la compte ent plecie et la compte d'ean qui a fait débonder le tert fise ni la file asserte. Dessuit s'en le porte voire voir à Poris, le main y'ai besoin de voire souties une plecie de la Cohésian deu

territarum Jacques Métand, arrivel 49 feuros paur contri le rasmunthioment, Vanik Bedferian,
le president de l'AdMit a transidiatriculari derese le tras de ce
qu'il quadite les castines de sons
qu'il quadite les castines de sons
qu'il quadite les castines de sons
qu'il quadite les castines des conqu'il quadite les castines des conqu'il quadite les castines des conqu'il quadite les castines des conterritaries. I la S. Notre, u une consermagnitude a, les chalations de
filat a une discrimantance entre
les les castes qu'il active les castines de la compositioner navas vi les villes , le transfert déglastice de
la resupcioner eau et association
les que de gractie et la
que de gractie et la
que de gractie et la
que de que de la conles qu'il de manière activires de gractie et la
que de contragant a été
panie entre l'Elat et les opteutents entre l'Elat et les opteutents en partiers a, a capendant

rappolé le ministro.

En écharqe el ano remise de trois auflancé d'aures de l'État sur l'actet de leun fréquences hertréerores, les opérateurs se aux enquejes à déplayer à leun finite le 4G sur lous leur relaisaite de 1000. Des relais qui serrori matinalités, elli que tous les utilisées práment en positier que d'que en positier quel que enil leur opérates.

Erfor, au rovica 5 000 reservessas reliais secreti conditalle dans les acres les arches (e.g. 1). Par sufficient, lui out réponde les maiers remons, qui edigent notamment de raccondement repode de cen relate à la filtre, pour évites les trop fréquents problèmes de saturation du réseau.

LA PHRASE

66 On dit que l'AMRF, c'est l'association des maires râleurs de France. C'est faux ! Nous sommes les maires résistants de France ! 59

Vanils Berberian Projections du l'AMFST



LES COULISSES DE LA VISITE

Face à face avec les cheminots

Face a Tace awec les cheminots

+ Lors de son anivée en gans de Dépendier-le-Bessée hier
ristin au lever du jour, la mérisée à tou un calé avec les
cheminots. Le synéciaci CGT a profité de ceil échange réformé
pour demander à la ministèe des l'invesports - de faire centiance aux cheminots et d'antéer de sous-érabri los travaux sur les
voies terreise à cause des motisopons qui coûternt cher le la
SNGP. Par exemple, les travaux de motisopons qui coûternt cher le
sont Brangon deuxièent parmettre de relever la vitosse de
solvent à 30 km/h. Mais frantemert, à cause de maitagons, la
vitesse a finalisment del abaissels de 60 km/h à 40 km/h Pour Elizabeth Borne - ce n'est pas à la SNGP de reprendre
les metisopres à sa change mais à l'enfraprise sous-évaluriers de
régerer son erreur ».



Pour avoir accide quelquos minutes à l'ossille attentive de la ministre des l'increports, le collectif pour "La dévisition de La Picche de l'Ammé avoir des invelt per les services de l'Estrà ne pas manifester de lagon trop catentataise sur le boet de roate. El notamment en n'antocarre pos des signes de contestatois. D'abord accidente de de "Chartago" par les emitantes, la dermande a finalement été respectible. Sur le bord de roate, la dermande a finalement été respectible. Sur le bord de roate, la dermande a finalement été respectible. Sur le bord de roate, la ministre a la de regue des n'els catins. Le seus servenche pour oit accusel », a d'adeurs apprécié Elisaboth Borne incles préció, Mais searer de reprondre le cours de sa visite d'écade, la ministre a lost de même requi en codasse » le 3-sivil rouge que la préfecture nous avait demande de ne pas porter ce samed ames qu'une bouteille de géndpi, ça gide à la réfision ».

Ils veulent bloquer les résultats des européennes

C'est une setion negirale qui peurrait faint gracer des deuts le gouvernement. Pour faire estendie le « male-boil généralise des naires 12000 de l'antique de l'Antique de l'Antique de l'Antique de l'Antique président de l'Antique projectione, en ne les biamunitant pas à l'État le soir du voin.

e Embliter
le quavermennel s

« C'est une action facile à mattre malore exceré apprés des mattres maines avec qui il a partage sens idée. De suprement et les médias «, rale de l'AMRP, qui ac tien moite de Routing grac-de-Sigoulès, qui précise que « les routeuts en cerés que en le routeuts en cerés de l'édite.



- CONCERT -

LE FAIT DU JOUR

hier à l'occasion du congrès de l'association des maires ruraux de France (AMRF)

promesses de ministres

Dialogue de sourds avec la ministre des Transports

Des débets parfois houleux et l'empression tenace de deux mondes qui ne se compren-nent pea. Moment très attendu nent pes. Moment très ettendu de la journée d'hier, la confé-rence sur la mobilité arrimée par filiasbeth Borne, la mini-tre des Thousports, n'a pas vesi-ment actifiest les maires ru-

ment autifult les maines ru-reux.

« Les actions du pouvente-ment sur la mobilité, c'est les 80 km/h partout, l'augmente-tion des tuxes sur les cuthu-rants et un plan wite. Il feut autre chone i « attaque d'um-blie Vaurik Berberian, le prési-dent de l'AMRI, evant de don-ner la partie à Chantid l'y-méeud, vice-présidente de la Région Pexa. Le melleur ru-veau pour gérer le mobilité, c c'est l'histocrommunilité, c c'est l'histocrommunilité, c colos le maiheur déclarer celle qui est également présielors lo matheur de déclarer celle qui est également présidente de la contramanté de commune de Serre-Pospon (CCSP). Déclarches tents une vapue de protestation parmi les édiles « Il y a des mots, comme intercommunalité, qui mous donneut de l'urificate », s'amuse e le président de l'AMSE avent de posser la parole à la ministre.

Le ville et le covalherage lain de conveincre « Ma prierité absolue, c'est l'estrètien et la riscovation des réseaux que l'on e laissel es dé-grades de manière insupporta-té -, explique filiasbeth filo-ne. Avant de mettre en evant l'augmentation de 40 % des investissements dans les trans-rents par avant au mémorit par avant par avectosements are cons-ports par support au quimquen-nat précédent «, portis à 15,4 malliands d'euros. Et de ci-ter los IN 85 et IN 94 comme enumples de réseaux « pas au aireeux de ce que los citoyeus sont en droit d'attendre, et qu'il feut résouver «... Venue pour déféndre sur ser se-

Sett réfinaves :
Venue pour défendre son op-tion, le ministre des Tinnsperts a égaloment dit se velorité de l'avoiriser le covoclurage et l'asage du veix « La mobiliés du quotidien, c'aut des trajets de cinq lon eu meira pour 50 5; des peus », explique-t-ette pour justifier les 50 millions in-



vestis per l'Étai dans le "plan ventis par l'Etat dura le "plan viblo". Au bond de la salle, un maire hurle: « Cinq km l' Pas cher nocal », seu des applan-dassemeria nocuria « Noca, on voti les gares el les Signes fern-viaires se former. Alors sutant d'espert pour le véla. », con-pôte Dominique Diturseux, le vice-président de l'AMRE.

Taxer is carternet, et un choix o mai compris « La population rurale se para-pistas. Et le prix du gasod qui monte en fièche à cause de l'augmentation des taxes em-pire les choses. Quelles sont les

solutions peur les rureux qui vivent loin de leur traveil et qui sont prevves ? « questionne un sotre éta. « C'est un choix qu's tail le gouvernement, jus-tife in ministre. Nous svecs décide de réduire les impêta sur le traveil, en augmentant en contrepartie les taxes sur les carburacis les plus pelbauris. » Avant de sociagner le direc-tion écclosique de crité mess-ion écclosique de crité mess-

Ligne Gap-Grenoble: une fermeture et des travaux?

Concernant le sujet épineux.

Ce le la réanveloire de la ligne
Cap-Comoble, le ministre r'a
fait, hiet, eureure amonos effi-cielle. Mais elle a néarmoistre
mencoutré, à la moirie de Santi-Léges-les-Mélères, une délé-gation du collectif de l'évolu-ferovaisre de Veynes. « Élia-beth Borns a eule culot de venir jesqu'ici pour nous amono-re la fermation de la ligne », emploque Lionel Pentin, mem-

her de collectif. Avant de tem-pérse: « La benne nouvelle, c'est que l'flète à donné sun ec-card de principe pour financer les traveux. Mais pas avant le contret plan Péta/Pétgers de 2021. Or, de l'avis de tous les superts, la ligne ne tiendre que jusqu'en 2021 avant de devat dre l'armés. Ce que la ministra dre l'armés. Ce que la ministra nous attonner donc, c'est que la ligne va fierme avant de, peut,

Déviation de La Roche de Rame : À L'Argentière-la-Bessée : « Je n'imagine la ministre va "étudier la question" pas les Hautes-Alpes sans train de nuit »



th Borne s'est arritiée le long de la 101 54 à La Rache de Rame

E las était attendue au tourmant. La ministre des
Transports a de faire une
habe à Le Soche de Rame,
samedi matin. «È une quanattaite d'habitants s'étaient
positionnés le long de la
RN 84 pour l'interpeller sur
l'absence de dévisition. Elima
beth Sorme a rencourte le
maire de la courarune Michael
Pracos, et les représentants
de collectif qui militerat
depuis des amoles pour sècutoure la traversée du village et
fauidifier le dreculation.
Aurcune décisition formells
n'a été prise sur le bond de
route, évidenment, mass le
minière a premis e d'érudier
la quantion s. a Avor respect
la quantion s. a Avor respect
la pas » ent répondu les mamillestants. De son côté, le

Tân

Aucure decision fermelle n'a été prise sur le bord de route, évidemment, mais le ministre a promis e d'étudier le question », « Avec respect et pallosses, on ne vous lâche-re pas « out répondu les ma-nifestants. De sen côté, le

Elle est artivée à 8 h 05

pille... par le train de
nuit Forcément, sur le quai
de la gare de l'Argentites.

d'équilibre du territoire, pro
c'est un abonne solution
pour souvre la dessarée et
air pour le développer
ment touristique et écono
dit
fréquents et aux pannes ré
currentes sur le ligne des
Alpes anns le train de nuit
et je veux pérenniser cette

l'én.

Après une nuit dans une
coerchette en première

l'argentiere.

L'Est ve maintenir au de

La ministre des Transports a pris la train de mult en gare de Paris-Aus navoul à L'Argentière-la-Bessée où elle a propocé le materiur et la n

haison existante, remouve-ler la convention ever la SNCF et rémover dès l'an procham le metériel pour apporter aux utilisateurs plus de confort et de sécu-rité. «

startitz, vondradi solr. Elia est arrivde

rité. «
Pour moderniser les con-ditions d'accueil des passa-gers sur les deux trains de nuit concernés (Paris-Briançon et Paris-Rodez-L'Ebst serait poêt à investir 35 millions d'euros.

ERIC FRASIAK Spectacles de chansons françaises GAP Jeudi 4 oct. 20h30 à L'IMPRO Location : O.T. Gap BRIANCON Dimanche 7 oct. 18 h au CASINO CIRCUS Location: Le Vauban





HAUTES-ALPES | Entretien avec Vanik Berberian, le président de l'Association des maires ruraux de France

« L'élu local, on s'en tape de ce qu'il pense »

Le congrès national des maires ruraux de France se déroule aupurd'hui et demain à Saint-Lèger-les-Mélèzes. en appelle au « comb face aux menaces pesant sur les communes.

- Dans votre dernier éditorial, vous dites que la commune n'est plus sexioment menocée mais - très clairement attaquée ». Peurquoi ?

attaqués ». Peurquot ?
« C'est mon sentiment aujourd'hui. Pendant long-temps, j'ai pensé que mes collègues exagéraises. Que le commune était indispensable et qu'il était impossible de la supprimer. Mais depais que je sais à la tôte de l'AMRF, j'ai une visson d'ensemble et je vois que loi après loi, on détruit la commune. À la base, l'intercommunellié devait permutire munellié devait permutire. muoelité deveit permetre de mutualiser certains moyens, ce qui esten soi une bonne idée. Mais elle est dévoyée aujourd'hui. La bur est clairement que l'inter-communalité devienne la → Las décisions du

→ Las décisions du gouvernement actuel ne vont pas dans le bon sons ? «Avec Macron, on s'atten-dait à un changement. Il est par exemple le premier pré-sident à nous avoir reçus à l'Elysée. Mais on se rend campte cur c'est la refune coupte que c'est la même politique qui est mise en œuvre par l'État depuis 30 ans, malgré les change-ments de bord poblique. Il va falloir mettre les pieds

De manière plus généra quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontée les communes rursées ?

dans se pass et hausser le ton car si on ne réagit pes, on donne le signal que tout peut continuer comme ça. En bien non. Cette anuée, on vient pour un congrès de

→ Vous êtes particulièrem rementés centre la décision votée le 31 juillet de transfé la compétence "sou

Petercommunalità.

«Ous, car cette décision incame un mode de gouvernance qui veut que l'éfu locat, un s'en tape de ce qu'il
pesse. Je prends l'exemple
de Garpilesse (Indre), le village dont je suis maire. Nousétimes deux communes voisines à avoir des problèmes
d'assainissement. On a donc
créé un syndicat miste et fait
construire une station
d'épuration pour nos deux
communes. Ca fonctionne
perfaitement, l'entretien est
assuré par des agents de la assuré par des agents de la commune et ne fait deux réunions par an pour pren-dre nes décisions. C'est so-bre mais efficace. Avec cette nonveille (oi, nous allons être dessaisis, à l'horizon 2026, de la gestion de cette station, sans qu'on nous laisse le choix. Mais les 22 autres communes de l'intercomrommunelité n'en ont rien à foutre de notre station! Cette décision est l'exemple type d'une décision stupi-de.»

La problématique de la mo-bilité, par exemple, est au moins aussi importante dans les territoires ruraux qu'en

très concrètement pour

nous. Dans mon village, qui

nous consistence, yai par exemple été obligé de sup-primer un poste d'agent de tourisme. Mais le scandale des scardales, c'est le fonc-tionnement de la dotation

globale de fonctionnement (DGF). Toutes les collectivités vivent grâce à elle, et elle est calculée en fonction du nombre d'habitants. Mais dans son calcul, un habitant

cans son carcu, un nabutan d'une commune rurale rap-porte 50 % de moins qu'un urbain. On le justifie en nous disant qu'à la campagne, les babitants n'ont pas les mé-mes besoins. Ca me fait rire!



L'INFO EN + L'AMR DANS LE ÉPARTEMENT

Dans les Hauts-Alpes, fMMT compte 54 communes adhérentes sur les 185 du département. Elle a été relancée en 2013, après avoir été mise en sommell pendant 10 ans of dispose d'un budget de 4 000 é par an. Son but est de «rassembler les ruraux pour se défendre contre des lois qui appellent à nous taire disparaître », explique son président Marc Beynet.

Deux ministres à Saint-Léger-Les-Mélèzes

Pour la première fois, deux ministres se-ront présents au con-grès des maires ruraux de France. Jacques Mézard, le ministre de la zard, le ministre de la Cohésion des territoi-res, participera notam-ment à une condérence baptisée "L'accord mo-bile", sur l'accès à la 4G et la couverture réseau des territoires ruraux. Une présence saluée par Vanik Berberian, qui attend du ministre qui attend du ministre « que cette notion de cobésion" devienne une réalité ». S'il dit ne pes attendre d'annonce particulière à l'occasion du congrès, le président d'atte, et l'AMRF espère que cette visite sera suivie d'actes. « Ce qu'on eveut, c'est que Jacques Mézard affiche une politique de soutien aux territoires ruraux. Il faut territoires ruraux. Il faut arrêter de voir ces territoires comme des fabri-ques de chlorophylle et comprendre qu'il s'agit

d'endroits attirants, où

Gestes concrets
Elisabeth Borne, la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la
Transition écologique
et solidaire, chargée des Transports, sera également de la partie. Elle animera aujour-d'hui une rencontre autour de la mobilité et les aides à apporter sur les aides à apporter sur ce point aux territoires ruraux. « Je salue l'écoute dont a fait preuve Éliaubeth Borne jusqu'à aujourd'hui. Mais concrètement, à part la hausse des taxes aur les carburants, pas grand-chose n'a été fait. Nous voulons désormais des annonces concrètes pour les territoires ruraux et surtout toires ruraux et surtout ceux qui y vivent. Il faut les aider à pouvoir se déplacer », conclut Va-nik Berberian.

Le programme du congrès

e congrès national des maires ruraux de Fran-ce se déroule aujourd'hui et demain à Saint-Léger Les-Mélèzes

Samedi 22 septembre

9 h 30 : Conférence sur "L'accord mobile", en présence du ministre de

la Cohésion des territoi-res, Jacques Mézard. 11 h 15 : Ateliers finances, réseau et l'offre Cam-

pagnol. 14 h 36 : Rencontre avec beth Borne, ministre des Transports, et Renaud Muselier, président de la Région Paca, autour du

thème de la mobilité.

17 h : Débat "La démo-cratie au cœur", animé par Michel Fournier, le vice-président de l'AMRF. 18 h 30 : Clôture du con-crès.

grès.

Dimanche 23 septembre

9 h : "Tambouille et ragots", échanges infor-mels entre les élus, en

mels entre les élus, en petits groupes. 10 h : assemblée géné-rale de l'AMRF. 12 h 45 : Passation du relais à l'AMR 59, qui organisera le Congrès national en 2019.

HAUTES-ALPES | Le ministre de la Cohésion des territoires était, hier, à Laragne-Montéglin et à Gap

Jacques Mézard : « Redonner de l'attractivité aux villes »

A vant de participer au congrés national des maiers ruraus aujourd'hui à Saint-Léiges-les-bélihors, le maneten de la Corté-sion des territoires avait, bies, un emploi du temps très chargé dare les Hautes-Alpes. Dens un premier temps, à s'est rendu à la maison des services

as public (MSAP) de Larag an punc (NSAY) de Langue-Montéglin. Accompagné de Cécile Bigot-Dekeyzer, préfére des Hantes-Alpes, Pascale Boyeret Joël Ginaud, députés du département et de nombreux departement et de nommens, étus, il a rencontré l'ensemble des salariés de la MSAP. Sur place, il a rappolé l'importance de ces structures notamment dans les zones rurales, « Dans ce département, il y a 15 maisons de services au public qui fonc-tionnent très bien en réseau, souligne le ministre. Elles apporconstayons. Le département des l'autes-Alpes est pilote en matière de maison de services

er Pas là pour faire un chique partout où je passe x

Après ce déplacement, le minis-tre s'est rendu à Gap pour visiter. la ville avant de se rendre à la prélecture pour signer la con-vention "Action cœur de ville" vention "Action cœur de ville" en compagnie des représentants d'Action logement, de la Caisse des depots of de l'Anach, perti-naires de la convention. Gap et Briançon ont été sélectionnées parmi les 22 villes bénéficiaires do projet. Après les présenta-tions des finhas chambiers à Gap par lloque Dodier, édité de la commune, et ceux de Briancon par Aurétie Poyau, adjointe de la cité Vauban, Jacques Mésard

la cire Visiban, Jacques Meant a tenu à expliquer le projet. « Il est nécessaire d'aveir, entre les métropoles, un tisso de villes moyennes, explique-t-8. 12 mil-lions de citoyens vivent dans ces villes. Elles constituent un élément important du petrimoine. Le dispositif est simple 222 villes porteuses de projets pour redon-ner de l'attractivité aux villes. » Awart d'ajouter : « Il fant faire confiance aux collectivités. Le rôte de l'État est de faciliter le travail des villes avec cette convention. Je ne sus pas li pour faire un chêque partout où je passe, mais pour évaluer et faciliter les projets. Il fant redy-namiser les creaties-villes. Leur désertification serait une vérila-ble catastrophe. » Avant d'ajouter : « Il faut faire



À Laragne-Montéglin, le ministre a testé une séance de vis comme celle effectuée par les visiteurs de la maioon des se



En fin d'après-midi, il a signé la convention "Action cosar de ville nour les villes de Gan et Briannes. Designates



SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES

Les maires ruraux votent à l'unanimité la rétention des résultats des élections européennes

>> Ils afficheront les résultats en mairie mais ne les transmettront pas à la préfecture. Réunis en congrès samedi et hier à Saint-Léger-les-Mélèzes, les maires ruraux de France ont voté à l'unanimité, lors de leur assemblée générale, la mise en place de cette action de rétention des résultats pour les élections européennes de mai 2019. « C'est une manière de manifester notre ras-le-bol face à la défiance de l'État et les attaques répétées contre la commune, explique Cédric Szoda, le directeur de l'AMRF. Le but est de montrer à l'État que si les choses continuent comme aujourd'hui, il y aura des réponses de notre part. » Un courrier d'explication sur la situation des élus ruraux et les raisons de cette décision sera également envoyé aux habitants. « Nous avons choisi cette action car elle ne pénalise en rien nos concitoyens », précise Cédric Szoda.

Premier rassemblement des élus pour les libertés locales

Avec la participation de Gérard Larché, Président du Sénat

Mercredi 26 septembre, à l'invitation de l'Association Nationale des Maires de France, de l'Assemblée des Départements de France, de l'Association des Régions de France et de la Région Sud-PACA, Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre, s'est rendu à Marseille à l'occasion du Premier rassemblement des élus pour les libertés locales.

Cette réunion a anticipé la visite du Premier Ministre au congrès des Régions de France.

Lien vidéos:

 $\underline{\text{https://www.publicsenat.fr/emission/evenement/congres-des-regions-de-france-les-meilleurs-moments-} \\ \underline{133282}$

http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC N ID=25624&TYPE ACTU=1&refer=bo



Renaud Muselier, Député européen et Président du Conseil Régional Sud - PACA

Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône et Présidente de la Métropole Aix-Marseille.

Elle est également citoyenne de Montgenèvre





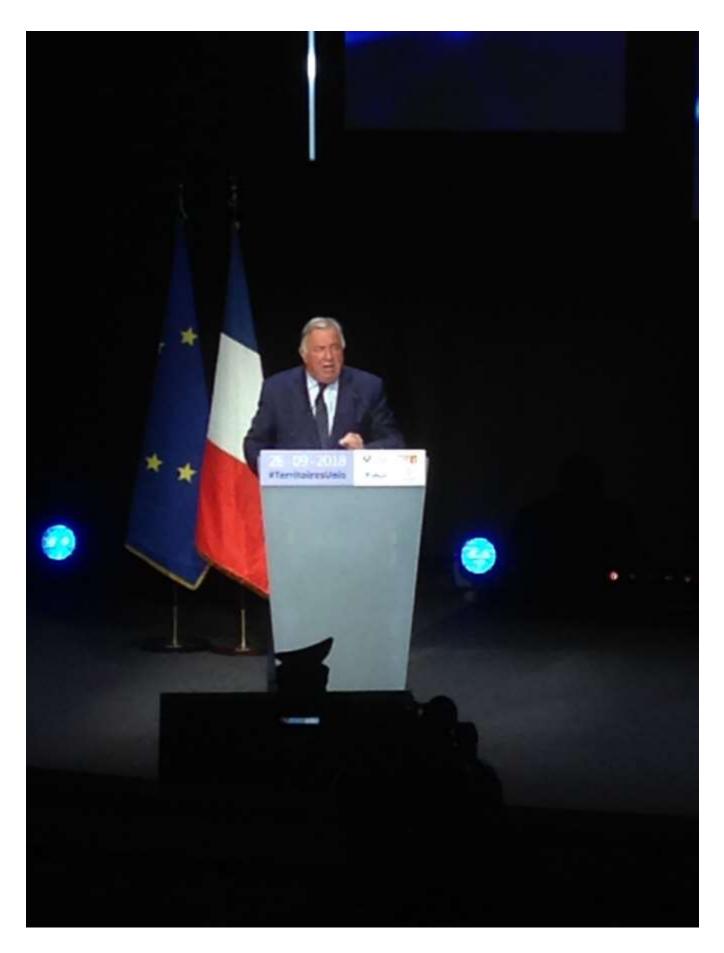
François Baroin, Maire de Troyes et Président de l'Association des Maires de France



Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental de la Charente Maritime et Président de l'Assemblée des Départements de France

Hervé Morin, Président du Conseil Régional de Normandie et Président Région de France





Gérard Larché, Président du Sénat



Les intervenants et les Présidents de Région

Texte de l'appel de Marseille pour les libertés locales

Nous, élus de la République, unis dans la diversité de nos histoires et de nos sensibilités politiques, lançons aujourd'hui à Marseille un appel solennel pour les Libertés locales et constituons une association nous réunissant : les Territoires unis.

Au moment où les peuples grondent, partout en Europe, contre leurs classes dirigeantes, où la capacité du Gouvernement à réformer le pays est mise en doute par les Français, la République des territoires, elle, n'a toujours pas été tentée en France.

Tous les défis d'avenir de notre pays, qu'il s'agisse de la transition énergétique et écologique, de la recherche d'un nouveau modèle agricole ou encore de la réindustrialisation de notre pays par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) supposent un puissant mouvement de décentralisation. C'est la force de tous nos voisins européens. C'est également au plus près du terrain, que se mènent au quotidien, avec nos collectivités et nos associations, la bataille contre la pauvreté, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, notamment handicapées, ou encore l'accès au logement et à la culture.

Notre pays meurt à petits feux de son ultra-centralisation. Que l'on ne s'y trompe pas, nous sommes d'authentiques républicains attachés à l'unité de notre pays, à ses institutions, mais nous ne pouvons plus accepter la prise de pouvoir et le mépris de plus en plus flagrant d'une technocratie, enfermée dans ses certitudes et coupée de nos territoires et de nos vies.

L'avenir de la France ne peut se résumer à quelques métropoles. Comme le disait Gaston Defferre, « la France est dans nos villes, dans nos villages. Elle aspire à tenir sa place, à être considérée, à jouer son rôle, à choisir son destin. Il est injuste et dangereux de la maintenir sous le boisseau, de l'empêcher de s'exprimer, de décider pour elle-même ».

Au plus près du terrain, des élus locaux colmatent les fractures de notre pays, portent l'essentiel de l'innovation et de l'investissement publics, maintiennent une qualité de vie et répondent avec toujours moins de moyens aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Le nombre inégalé de démissions de ces serviteurs désintéressés de notre pays doit aujourd'hui tous nous alerter. Il est temps d'entendre leur demande de considération et de faire cesser les causes de leur découragement.

Loin d'être une quelconque menace pour la République, la décentralisation en est une des chances. Ce qui la mine, c'est l'ultra-concentration parisienne, ce sont les promesses non tenues d'un Etat thrombosé, c'est l'impression que l'avis des territoires ne compte pas, que les élus locaux sont vaguement consultés mais jamais écoutés.

Loin d'être un risque pour l'égalité, la décentralisation en est au contraire l'un des vecteurs modernes. Comment croire qu'une application réglementaire égalitaire et sans nuance à des territoires si divers pourrait encore, comme jadis, être juste ?

Loin d'être un poids pour la performance de notre économie, la décentralisation est le modèle qui permet de rapprocher décisions et investissements des vrais besoins.

Loin d'être un boulet pour les finances publiques, la décentralisation est la condition de la réforme de l'Etat, en supprimant les doublons qui ralentissent le temps de l'action publique.

Nous, élus de la République, appelons à l'avènement d'une nouvelle étape de la décentralisation : les libertés locales.

Les libertés locales, c'est d'abord un Etat respectueux des collectivités territoriales et de ses élus. Nous ne sommes pas des opérateurs de l'Etat mais des élus du suffrage universel. Tous les leviers de transformation de la France reposent sur des compétences partagées Etat/collectivités (développement économique, transition écologique et énergétique, action sociale, mobilités, santé, éducation, numérique, formation, petite enfance...). Nous demandons un agenda partagé de réformes.

Les libertés locales, c'est le choix de l'innovation, du pragmatisme, et du bon sens, par la différenciation. C'est laisser les collectivités expérimenter. Pourquoi nos propositions pour coordonner les politiques de l'emploi, pour remettre à niveau les routes nationales ontelles été balayées d'un revers de main ? La réforme constitutionnelle doit nous remettre sur le chemin de la République décentralisée.

Les libertés locales, c'est ensuite une concertation sincère entre l'Etat et les Collectivités. La Conférence nationale des territoires qui n'était qu'un lieu de concertation formelle où l'Etat et les collectivités locales constataient leurs désaccords, est un échec. Il faut désormais inventer l'outil efficace du dialogue et de la négociation.

Les libertés locales, c'est le respect par l'Etat de ses engagements contractuels et de sa signature : la remise en cause des contrats de plan Etat-Régions, le transfert de charges sur les Départements

de près de 11 milliards d'euros sur les allocations individuelles de solidarité et les mineurs non accompagnés, l'avalanche de normes et de réglementations sur les communes doivent cesser.

Les libertés locales, c'est la participation équitable de l'Etat aux côtés des collectivités au redressement des comptes publics : d'ici 2022 les collectivités locales vont contribuer à un désendettement de la France à hauteur de 50 milliards, alors que l'État va accroître l'endettement du pays de 330 milliards d'euros. A quand la réforme de l'Etat ? Les libertés locales, ce n'est pas l'affaire réservée des élus locaux, des Communes, des Départements et des Régions, elle est celle des citoyens, l'affaire de la France, de son avenir et de sa démocratie. C'est un mouvement de tous les territoires unis pour une République décentralisée!

François BAROIN Hervé MORIN Dominique BUSSEREAU

Président de l'AMF Président de Régions de France Président de l'ADF

Revue de presse

Le courrier des Maires et des élus locaux du 27 septembre 2018

A Marseille, les élus locaux sonnent le tocsin contre « l'Etat thrombosé » par Aurélien Hélias



© @Regionsdefrance

Démonstration de force des associations d'élus locaux le 26 septembre à Marseille: à la veille de son Congrès, Régions de France (ARF) avait invité les association des maires (AMF) et des départements de France (ADF) à venir dire tout le mal qu'elles pensaient de la "recentralisation rampante". L'occasion pour le trio associatif d'élus d'assurer qu'il restera uni face aux projets de réforme de la fiscalité locale avancé par l'exécutif, et de produire un "Appel de Marseille pour les libertés locales" signé par quelque 1 200 élus locaux.

C'est dans un show politique millimétré, entrecoupé de vidéos tout autant calibrées d'élus témoignant de la « recentralisation rampante », que les ténors locaux et les principaux responsables des trois associations d'élus s'en sont donné à cœur-joie contre l'Etat et l'exécutif Macronien le 26 septembre à Marseille. L'hôte du Congrès et président de la Région Sud (ex-Paca) avait ouvert les hostilités au Palais du Pharo, niché sur les hauteurs de « Marseille la frondeuse » selon l'expression de Renaud Muselier. « Qui aurait dit il y a deux ans que nous tiendrions un meeting commun main dans la mains ? c'est un exploit à mettre au crédit du président de la République ! » a ensuite ironisé le président (PS) du Conseil départemental de l'Aude, André Viola, à l'adresse de son alter-ego (UDI) de Côte-d'Or, François Sauvadet.

Près de trois heures d'un meeting donc, dont le point d'orgue aura été la lecture de « <u>l'Appel de Marseille » pour les libertés locales</u> » pour lequel avait été enrôlé un homme de scènes, Dominique Bluzet, directeur des Théâtres du Gymnase et du Grand Théâtre de Provence. Fustigeant « l'ultra-domination parisienne et un Etat thrombosé », cet appel, signé de la totalité du bureau de l'AMF, 96 départements et la « quasi-totalité des régions », proclame que « l'avenir de la France ne peut se résumer à quelques métropoles » et que « la réforme constitutionnelle doit nous remettre sur le chemin de la république décentralisée ». Président de Régions de France, Hervé Morin a réclamé « des politiques permettant la différenciation. Que le gouvernement accepte des expérimentations ! » L'occasion pour les trois associations d'annoncer la naissance d'une association mère, « Les territoires unis ».

Les contrats financiers ne passent toujours pas

Dans le viseur des élus, les contrats financiers limitant leurs dépenses de fonctionnement. Au-delà du principe – « une règle absurde confondant dépenses de fonctionnement et subventions que nous distribuons aux petites collectivités » selon Renaud Muselier -, c'est aussi la mise en œuvre qui hérisse.« Le préfet m'a dit "voilà ce que vous aurez droit de dépenser" ; ce n'est pas un contrat c'est une mise sous tutelle! », a tonné François Sauvadet. A l'image du président de la Côte-d'Or, nombreux sont les élus des grandes collectivités à avoir refusé de signer, soit qu'ils attendent a minima un vote en ce sens de leur assemblée délibérante comme en Région Sud, soit que le non soit définitif et l'occasion d'un langage fleuri : « Qu'on envoie 20 % des fonctionnaires parisiens dans nos départements auprès des préfets pour nous aider au lieu de nous emmerder! », lançait le président de l'ADF, Dominique Bussereau, avant de cingler un Etat où « les Précieuses ridicules sont revenues aux affaires ».

François Baroin préférait lui faire référence à Coluche pour illustrer le retour aux affaires -locales-des préfets, comme un goût d'avant les lois de décentralisation de 1982 : « "Chassez le naturiste, il revient au bungalow !" Le problème est là ; c'est la non-acceptation de la décentralisation », a déploré le patron de l'AMF « Le Sénat était favorable au principe de la contractualisation, mais voulait travail partenarial, pas signature sous contrainte. Les maires ne sont pas les chefs de bureau de la préfecture », a appuyé <u>le président du Sénat, Gérard Larcher, déjà très offensif il y a trois semaines.</u>

La CNT n'a définitivement plus la cote

Autre cible des élus : le format et les règles de fonctionnement de <u>la Conférence nationale des territoires</u>, dont la dernière édition a été boycottée par les trois associations d'élus comme, peut-être la prochaine, annoncée par Edouard Philippe le 15 octobre. « Chambre d'enregistrement où les élus viennent prendre leurs consignes » pour Renaud Muselier, ou écouter des « cours professoraux » selon Dominique Bussereau, la CNT n'a plus la cote et « il faut désormais inventer outil efficace du dialogue et de la négociation » exige l'appel de Marseille. A cela s'ajoute la demande du président de l'ADF d'un ministre au portefeuille clairement dédié aux collectivités – « nous n'avons pas un interlocuteur unique et crédible au Gouvernement » – alors que Jacques Mézard n'est « que » ministre de la Cohésion des territoires et que Jacqueline Gourault est une ministre, certes chargée de multiples dossiers en liens avec les territoires – avenir de la Corse, Alsace, statut de l'élu – mais sans portefeuille dédié.

Plus largement, c'est un climat global qui a été dénoncé par les élus : « La France ne peut se transformer qu'à partir de ses territoires, qui souffrent d'une recentralisation rampante », a reproché la patronne du département des Bouches-du-Rhône et toute nouvelle présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence, Martine Vassal. « On ne s'attaque plus seulement à nos moyens, mais aussi à nos libertés !, a appuyé le vice-président de l'AMF, André Laignel. Au fur mesure qu'on supprime des compétences, des crédits, reste l'impression qu'il ne restera plus pour nous que l'écharpe et les mariages ! »

Front uni face à la réforme fiscale

Martine Vassal l'a assuré : « l'Appel de Marseille n'est pas un appel révolutionnaire, c'est l'appel des élus du terrain ». Se défendant de ne constituer que des « syndicats d'élus », François Baroin a justifié tant l'appel que la constitution en super-association : « Notre responsabilité est de nous réorganiser et de prendre l'opinion publique à témoin. Le chemin d'un dialogue est toujours possible mais pas aux conditions imposées », a-t-il prévenu.

L'occasion pour le maire de Troyes d'assurer que l'Etat n'arrivera pas à enfoncer un coin entre les trois grandes associations d'élus à l'occasion de la réforme de la fiscalité locale qui doit rebattre les cartes entre strates de collectivités : « Nous [élus de l'AMF] n'irons pas en tête de gondole porter la parole pour récupérer le foncier bâti et le foncier non bâti en lieu et place de la taxe d'habitation », hypothèse privilégiée par l'exécutif mais qui fait enrager les départements. Et si d'aventure le dialogue n'était pas rétabli, le patron de l'AMF promet ni plus ni moins qu'un risque de scission du pays : « Si on n'arrive pas à se faire entendre, nous allons devant des demandes d'un pays fédéral ».

.N VAUCLUSE, LE DÉSENCHANTEMENT DES MAIRES

"Le pouvoir central cherche peu à peu à nous faire disparaître"

Ce qu'ils redoutent le plus? De devenir miquement des gestionnaires à plein emps qui ne pourraient plus développer sur le terrain de nouvelles politiques publiques. Chahutées sur le plan financier, nombre d'équipes municipales se trouvent aujourd'hui à la peine pour assumer certains de leurs engagements de campagne. Avec parfois à la clé des tensions vis-à-vis des électeurs. "Les maires sont malmenés par le pouvoir central mais aussi quelquefois, et le phénomène est plus récent, par des habitants de leurs com-munes", témoignent à l'unisson Alain Dufaut et Alain Milon, sénateurs LR, qui sont allés à la rencontre d'une cinquantaine d'élus au cours de l'été.

En Vaucluse, le mouvement de fond, entre ras-le-bol et désenchantement affecte plus d'un élu: "În 'y a pas plus beau mandat, on est directement confrontés avec les gens, mais la lassitude est de plus en plus grande" témoigne lean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'association des maires du Vaucluse. Ce moral en berne, il est forcément plus prégnant dans les petites communes, notamment rurales, qui n'ont pas derrière elles une administration susceptible de les épauler. Mais pas que: "Les baisses de dotations ont remis en cause la capacité d'agir de toutes les collectivités ter-



Les deux sénateurs LR du Vaucluse Alain Dufaut et Alain Milon ont recueilli cet été les doléances d'une cinquantaine de maires.

ritoriales et la loi de décentralisation" estime Cécile Helle, maire PS d'Avignon, commune qui a perdu depuis 2014 environ 14 millions d'euros, soit 10 % du budget de fonctionnement de la Ville. À Saint-Pierre-de-Vassols, village de 500 habitants situé entre Carpentras et le pied du Ventoux, Ghislain Gricourt évoque le sentiment ne plus être vraiment entendu "Lorsqu'on s'adresse à la Direction départementale des territoires, à la préfecture, on a l'impression qu'ils ont toujours raison. Les questions rurales ne sont pas assez prises en compte. On a déjà viré les curés, les postiers. Maintenant les maires ?" Jean-François Lovisolo dénonce, lui, une

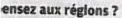
vision centralisatrice et parisienne de la part de l'État et du gouvernement : "On aurait pu assumer des baisses de dotations, lisser ça dans le temps, peut-être sur 20 ans, mais ce qui est problématique, c'est la brutalité des choses. Quand j'entends parler d'administration décentralisée, ça me fait rigoler. Ils veulent clairement rassembler les communes et faire disparattre les départements, parce que tout ça coûte trop cher. C'est oublier qu'ailleurs qu'à Paris, il v a des vens dans la merde. Supprimer l'échelon local, cela veut dire que la réponse de proximité va cruellement manquer". À Vaison-la-Romaine, qui a enregistré une baisse des dotations de près de 63 % entre 2013 et 2018, Jean-François Perilhou (Divers Droite) affirme que "l'État est ruiné" et que les élus locaux représentent aujourd'hui le dernier rempart des citoyens contre la crise: "Ils nous demandent beaucoup parce qu'on est leurs élus référents. L'impatience et la défiance, je l'analyse par le fait qu'il ne reste plus que nous " Ce que confirme Marie-Claude Bompard, maire (Ligue du Sud) de Bollène : "Le pouvoir central cherche à nous faire disparaître. Pourtant, demandez aux gens dans la rue qui est leur président d'intercommunalité. Ils ne sauront pas. Par contre, ils connaissent leur T.H. et J.S.

FAIT02

ERVIEW DE JACQUELINE GOURAULT MINISTRE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

"Je me demande s'il n'y a pas d'anciens réflexes politiques"

attendiez-vous à une telle fronde ? chaque semaine les territoires. J'ai e pendant 25 ans, sénatrice, e départementale et régionale. Je en l'état d'esprit des élus locaux. Ils n d'être rassurés. Mais chacun de cements se passe dans le calme et . même dans les territoires où il y a ns. Ce ressenti du terrain est sans mesure avec l'expression des asso-'élus. Je ne globalise pas. Mais je que les démarches unies cachent ts différents. Je peux comprendre partements ayant des soucis finanident des réponses du gouvernes il y a d'autres associations dont ande d'où vient leur mécontente-



représentants ne parlent que de reion. Mais à quoi cela correspond-il
? Il y a de quoi s'interroger. Dans
i, les régions ont à peu près eu tout
réclamaient comme compétences,
iient un impôt dynamique. Elles
u avec la TVA. Grâce à elle, les rerégions ont augmenté de 262 milapport à 2017 où la dotation gloictionnement était fixe. Elles ont
tences et les moyens financiers

rogne est-elle purement politiu n'y a-t-il pas de vrais débats l'apprentissage?

i débat sur ce sujet. Il y a nécessité adéquation les formations et les ssocier les acteurs de l'économie. n'était d'accord pour cela. Aujour-ue les présidents de région disent écupère les compétences, ce n'est ur l'apprentissage, le gouverne-le choix de faire confiance aux enaux branches, qui connaissent is, tout en maintenant les régions assurer la présence des CFA dans



Jacqueline Gourault.

/ PHOTO MICHEL LUCCIONI

les zones les plus fragiles. Sur la formation professionnelle, non seulement elles gardent les compétences mais l'État augmente leurs moyens financiers grâce aux moyens du plan d'investissement dans les compétences (1,5 Md€ en 2018; 3 Md€ en 2019). Même chose pour l'orientation.

La contractualisation est un autre point d'achoppement. Comment expliquez-vous que certaines collectivités ne veuillent pas signer?

Pendant quatre ans, toutes les collectivités ont été frappées par la baisse unilatérale des dotations, de la plus petite commune à la grande Région. Onze milliards d'euros ont ainsi été prélevés de façon arbitraire. Cela avait conduit à une baisse de l'investissement dans les territoires et poussé le précédent gouvernement à créer un fonds d'investissement pour les collectivités locales. Après une telle démarche injuste et conflictuelle, nous avons fait le choix d'une méthode contractuelle. Nous proposons ainsi aux 322 collectivités représentant 2/3 de la dépense locale en France de maîtriser l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à hauteur de

1,2% par an. Il est légitime que chacun participe à l'effort de la maîtrise de nos dépenses publiques. Quand j'entends l'association des maires crier au feu, alors que plus de 70% des 322 collectivités ont signé, et que seul 1% des communes n'est concerné, je me demande s'il n'y a pas d'anciens réflexes politiques.

Les présidents des associations sont tous chez Les Républicains...

Oui et je me souviens du programme de François Fillon qui était beaucoup plus sévère que celui d'Emmanuel Macron: 20 milliards d'euros d'économies étaient demandés aux collectivités locales! Quand certains disent que nous voulons faire disparaître des communes, les bras m'en tombent. L'an prochain, l'État versera 48,2 milliards d'euros aux collectivités locales. Un concours financier auquel s'ajoutent 2,1 milliards d'investissements pour les territoires ruraux, dont 1,8 milliard aux communes.

Certains élus réclament un assouplissement des règles pour la fonction publique territoriale...

Le président de la République voulait confier la gestion de la fonction publique territoriale aux élus locaux. Mais il n'a pas rencontré l'adhésion escomptée. Peut-être préfèrent-ils que l'État continue de se charger de ces schémas complexes qui touchent aux statuts ou à la durée du temps de travail.

Doit-on s'attendre à un discours de contre-attaque d'Édouard Philippe aujourd'hui à Marseille ?

Le Premier ministre va se livrer à un exercice de pédagogie et sans doute rappeler certaines vérités. N'oublions pas que nous avons créé la conférence des territoires à la demande des élus locaux. Il est dommage que cette démarche de dialogue qui permet de garantir les moyens aux collectivités locaux, débouche sur la situation d'aujourd'hui.

Propos recueillis par F.T.

La révolution des élus locaux contre le gouvernement

À la veille du congrès des Régions, ils ont lancé un appel hier depuis Marseille

douard Philippe n'avait pas prévu de se rendre à Marseille ce matin. En ouvrant au palais du Pharo le Congrès des Régions des neuf heures, le Premier ministre occupera un terrain plus que miné pour délivrer un double message. "Faire de la pédagogie et redire des vérités", tance dans nos colonnes Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur. Marquer, surtout, la contre-offensive du gouvernement face à la fronde des élus locaux. Elle n'est pas nouvelle. Elle gronde fortement depuis quatre ans et la baisse vertigineuse des dotations de l'État aux collectivités locales. Là où les Départements s'inquiètent du financement de l'aide sociale à l'enfance ou aux handicapés, les maires craignent la perte de leur autonomie fiscale. et de leurs compétences. Les Régions, elles, résument l'action gouvernementale depuis un an et demi à de la "recentralisation"

La colère s'est cristallisée hier soir. Anticipant la venue de plusieurs ministres avec leur chef de file, tous se sont retrouvés au Pharo pour une soirée aux accents tévolutionnaires. Nous sommes tous des héritiers des fédérés de Marseille", tonne Renaud Mu-seller en lançant son "appel de Marseille. Contre un gouvernement qui ne nous respecte pas, contre une recentralisation qui

est une terrible marche arrière et un contresens de l'Histoire, plus de 1200 élus ont signé cet appel pour les libertés locales", insiste le président LR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans les travées où ont été distribués de petits drapeaux aux couleurs de la région, quelque 1500 personnes applaudissent. Parmi lesquelles une quarantaine de patrons de départements, la quasi-totalité

"L'État fait le coucou dans le nid de nos bonnes gestions."

DOMINIQUE BUSSEREAU

des présidents régionaux et les ténors des associations d'élus.

Décliné en "Association des territoires unis", cet appel prend des airs de réquisitoire contre "le grand retour de la technocratie, où Bercy fixe les règles et fait les poches des collectivités locales", dans la bouche du Dijonais François Sauvadet (UDI). Juste avant lui, le maire PS d'Issoudun André Laignel avait parlé de "contrat léonin" et de chantage pour évoquer la contractualisation. Où l'État a demandé aux 322 grandes

collectivités locales de maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, en évitant de les accroître de plus de 1,2%.

"L'État fait le coucou dans le nid de nos bonnes gestions", cingle Dominique Bussereau (LR), président des Départements de France.

Autant d'interventions qui, par leur champ politique large, mettent à mal les tirs de barrage du gouvernement sur le thème des "postures politiques". Même s'il est vrai que les associations de maires, de Départements et de Régions sont présidées par des élus Les Républicains. Qui trouvent peut-être là leur espace réel d'opposition.

Nous ne sommes pas des syndicats d'élus, mais des gens violemment modérés", précise François Baroin, leader des maires de France, en soulignant "un mouvement de désespérance. Jamais autant de maires n'avaient démissionné en quatre ans". Plus philosophe, Hervé Morin cherche à convaincre le chef de l'État des bienfaits de "l'horizontalité et de la gestion girondine"

Bref, de la décentralisation si chère à Gas ton Defferre. L'ancien maire PS de Marseille, père de ces lois offrant, en 1982, plus de pouvoirs aux collectivités locales, a d'ailleurs été plusieurs fois cité hier soir.

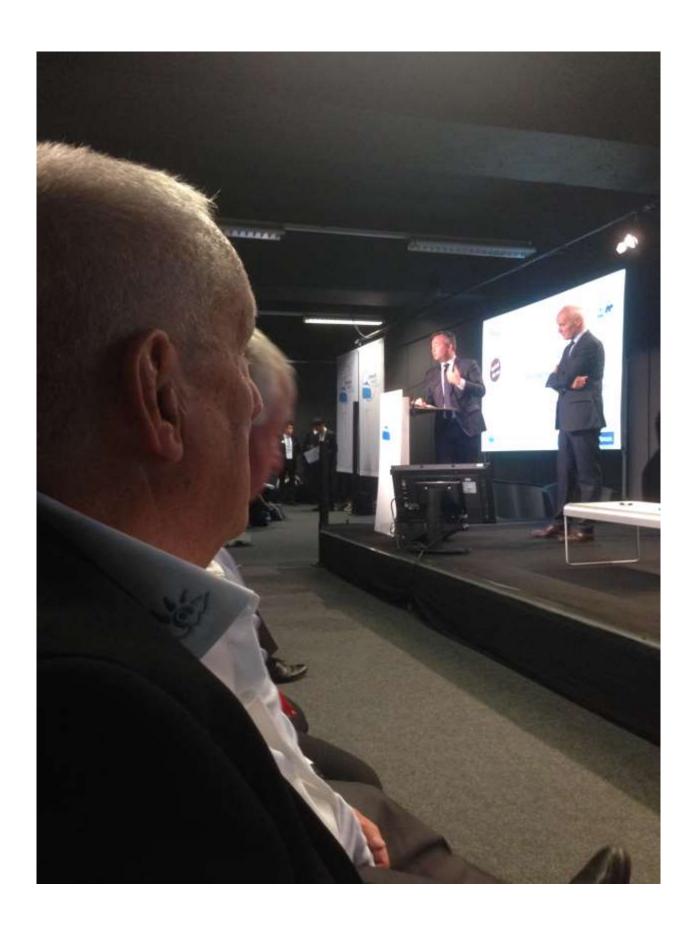
François TONNEAU

Congrès de Domaine Skiable de France

Avec la participation de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères



Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangère promet la création d'un Comité Stratégique du tourisme de la montagne



Intervention du Maire de Montgenèvre sur la gouvernance des stations

Table ronde sur le thème suivant :« Quelles menaces sur la gouvernance des stations de ski ? »





Suite à l'intervention de Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre, sur les problématiques de gouvernance que connaissent les maires de stations de montagne, échange avec Marie-Noëlle Battistel, Députée de la 4ème circonscription de l'Isère et Présidente de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), et Pierre-Yves Bonnivard, Maire de Saint-Colomban-des-Villards.

Mise à l'honneur des champions français des Jeux Olympiques de Pyeongchang 2018 (Pierre Vaultier était présent)

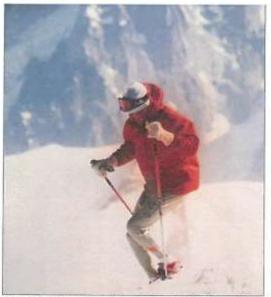


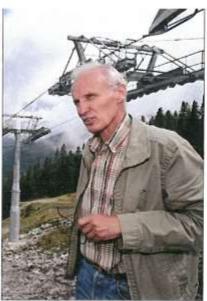
Célébration du départ de Pierre Lestas, Président de Domaine Skiable de France et accueil de son successeur Alexandre Maulin



RENCONTRE | Domaines Skiables de France (DSF) tient son congrès à Paris et fête ses 80 ans

Pierre Lestas quitte la piste





En 1988, Pierre Lestas, alors officier des CRS de montagne battait le record d'ascession du mos achevé son demier mendat à la tête de DSF il prendra sa retraite dans sa chère station de La Cli nc... en baskets. À la fin de l'hiver, après avoir

L'INFO EN + **BIO EXPRESS**

1955 : naissance, dans la 1975 : école d'officiers de police à Sens 1980 : affecté au détachement des CRS du secours à Briancon. 1986 : thèse de doctorat à l'institut de géographie alpine. Public "Le dauphiné d'en haut" (Arthaud). 1987 : échec à l'examen probatoire à la formation d'aspirant-guide. 1988 : record au mont 1989 : commande le Centre national d'entraînement à l'alpinisme et au ski de la Police nationale à Chamonix. 1992 : prend la direction des remontées mécaniques du Val d'Allos (04) 1995 : directeur de la SATELC à La Clusaz 2009 : élu président de

Domaines skiables de France au congrès de Pont

unoureux des deux versants de la mon gne, de pleine nature ou aménagée, ce "cérébral" a présidé durant neuf ans la corporation des remontées ménants. amoureux des deux versants de la montaporation des remontées mécaniques. s mandats aux airs de course de fond. Ce lundi, le patron de La Clusaz passe relais à la tête du "lobby" de la neige.

pendurance et les sommets, ça le connaît. Le 13 juillet 1988, comme dant du secours en montagne des CRS à Briançon, Pierre Lestas dépossède Laurent Smagghe, son antithèse bohéme, du record d'ascension du mont Blanc: 6h22 aller-retour. Et en baskets! Mais que faisait la police ? À l'époque ça ne faisait pas hurler grand monde. « La montagne doit rester un espace de liberté. Cela me choque que l'on bloque des gens à ses pieds », analyse celui qui, entre-temps, est devenu patron de remon-tées mécaniques. Et déplore ce principe de précaution qui étouffe la société

C'est avec le même esprit qu'il a contribué à normer le balisage des pistes, pour scinder clairement les deux univers entre domaine sécurisé et bors-piste où l'homme se responsabilise. Ainsi, la station de Méribel fut hors de cause dans l'accident du pilote Schumacher. Un événement qui a marqué sa présidence à la tête des domaines skiables de France. Le syndicat des téléphériques de France, comme on disait il y a 80 ans, aux balbutiements de l'économie de l'or blanc et de ce "lobby".

À l'heure où l'on voudrait cliver la montagne, entre sanctuaristes et aménageurs, Pierre Lestas revendique un certain équilibre. Son parcours en fait foi. Ce fils de paysans de Basse Normandie avait le mont Saint-Michel pour unique montagne. De milieu modeste, il fit des études en lycée militaire. Enfant de troupes au Mans, il apprit le ski en classe de neige à l'Alpe d'Huez sur le téléski de l'Eclose.

Dans les années 70, les Alpes bruissent de ces affaires de sauvetage retentissan-tes. « J'avais lu un article de Jean-Jacques Mollaret, le premier officier des gendarmes du secours à Chamonix ». Et bête noire de l'alpiniste René Desmaison.

L'envie d'aller là-haut l'écarte de la voie de Saint-Cyr. Ce spécialiste du mara-thon, athlétique et cérébral, entre dans la police avec pour objectif la spécialité se cours en montagne. Une décennie durant, à Briançon, il fera ses armes d'alpiniste pressé, battant un premier record : le dôme des Écrins en 2h50 puis 2h20.

On n'arrête plus l'officier Lestas, Las, après une chute de 40 m en escalade au Peigne, il fait le deuil du diplôme de guide. « L'échec est le terreau de la réussite » philosophe celui qui, avec l'énergie de l'amertume, fit le tour du Mont-Blanc en moins de 48 heures, l'Ultra trail ava l'heure, et sprinta le toit des Alpes. À 37 ans, en dirigeant le centre de formation des CRS de montagne à Chamonix, le policier atteint le plafond des responsabilités dans le secours. « J'étais configuré pour devenir commissaire ». Quand on a un profil de manager, il restait les remon tées mécaniques pour vivre en altitude « Le secours m'a énormément appris pour la suite, avec de forts caractères.» Clin d'œil du destin, il succèdera à Jean-Jacques Mollaret à la tête du Val d'Allos.

À La Clusaz, Lestas montera en gamme. En 23 ans, sous sa direction, le chiffre d'affaires de la station des Aravis a triplé. « Ce fut mon laboratoire ». Une société d'économie mixte, représentative de la station à la française, où il passera la main à la fin de l'hiver. Ce qui ne l'empêcha pas de cumuler les casquettes, à la tête du syndicat corporatiste, remplaçant Jean-Charles Faraudo (Alpe d'Huez), et de la Fédération européenne (FIANET).

📕 🛪 Une course effrénée 🛪

Et de faire un rapprochement entre cette activité économique et les duels qui l'ont opposé à Grindler et Smagghe, ses rivaux en course. « La prise de risque était comparable quand en 2009 je me suis lancé

dans l'aventure DSF. Le début d'une course effrénée ». À ferrailler avec l'ad-ministration « capable du meilleur comme du pire » ou à prendre d'assaut les cabinets ministériels. Calendrier scolaire, gel des aménagements avec le projet de directive territoriale (DTA), réforme des UTN, loi Notre et préservation des offices de tourismes en station...

Les menaces n'ont pas manqué. À commencer par quatre années mal enneigées et le débat sur le réchauffement qui enfle. Pour lui la résilience ces derniers hivers démontre la préservation du "modèle son leitmotiv, renforcé par les canons. « À moins que dans deux ans, les températures bondissent de 6°C, là on se posera des questions. En 20 ans on a diminué par trois l'aléa climatique. » On le trouve tatillon? « Je suis dans la résistance pas dans la contradiction », rétorque-t-il. Sa méthode: « Pour résoudre une crise il faut la porter à son paroxysme ». Il a su convaincre à droite comme à gauche Mais semble pencher du premier côté, à la tête d'une organisation affiliée au Medef qui a eu l'oreille attentive de Laurent Wauquiez : « En politique j'ai deux mentors, l'un à droite, Bernard Accover, l'autre à gauche, Joël Giraud ». Avec ! député des Hautes-Alpes, la complicité remonte à ses années dans les montagnes du Briançonnais, celles qu'il a le

« Il manque une grande ambition pour la montagne »

Lestas concède un regret: « Je n'ai pas assez agi sur le renouvellement des clientèles. On est tombé à moins de 20 % de jeunes sur nos pistes » ; et un doute vis-àvis de l'État: « Les moyens mobilisés pour la promotion du ski sont insuffisants au regard de son poids économique.Le déclassement de la France, encore der-rière l'Autriche cette année, doit inciter à renforcer nos moyens d'action ». Enfin, un pressentiment le gagne : « Il manque une grande ambition pour la monte que. Dans les années 70, on faisait le plan neige et en même temps les parcs nationaux ». Lestas quitte la piste sans couper la corde affective qui le relie à cette montagne qui a forgé sa vie d'homme et de

La France deuxième, derrière l'Autriche

journées skieur l'hiver dernier, la France a renoué avec la croissance (+ 4,4 %).L'activité des stations en 2017/2018 est revenue au niveau d'il y a trois ans, après quatre exercices de vaisse d'activité coincidant avec des hivers foiblement enneigés. Cela permet aux massas français de gagner une place au classement mais pas de reconquérir le leadership sur le marché de l'or blanc. En effet, et

c'est une première depuis longtemps, l'Autri-che, deuxième l'an dernier, prend la tête avec 54,5 millions de journées skieur. Les États-Unis premiers depuis trois ans, complètent le podium (53,3 millions) après une baisse de 2.8 %. Dans les années 90, les massifs français pesaient 35 millions journées skieurs. Malgré cette série inédite d'hivers doux et secs, le ski français se maintient touiours au-dessus de la

barre des 50 millions. Le marché a crů jusqu'en 2008/2009 et la crise. apogée de l'or blanc tricolore délogeant les États-Unis du premier rang mondial, avec 58,5 millions de journées vendues. Depuis, cette économie doit faire face à la maturité voire à l'érosion avec une concurrence vive des nouvelles destinations. En France, sur dix ans, la fréquentation des pistes accuse une baisse tendancelle de 0.8 %.



Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, est venu saluer personnellement Pierre Lestas à l'intention duquel, il a explicité l'ensemble des dossiers qu'il a fait avancé au cours de l'exercice de ses 3 mandats.



Eric Brèche, Président du syndicat national des moniteurs du ski français (ESF), qui a succédé, tout récemment, à Gilles Chabert. Nous l'avons rencontré pour la 1ère fois à cette occasion.

Revue de presse

Le Dauphiné Libéré du 2 octobre 2018

MONTAGNE | Le congrès de Domaines skiables de France se poursuit aujourd'hui à Paris

Les défis pour redevenir numéro un de la neige

l'heure où le syndicat des exploitants de remontées mécaniques fête ses 80 ans, Pierre Lestas passe le relais à Alexandre Maulin à sa tête, avec le dossier chaud du renouvellement des clientèles

Auraient-ils des boulets aux

pieds, nos domaines skiables? Alors que la destination s'est retrouvée encore dépassée l'hiver dernier par l'Autriche au classement mondial, c'est en tout cas le topo dressé par Pierre Lestas ce lundi à la Défense, près de Paris, à l'attention de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État, chargé du tourisme. L'un des obstacles à l'attraction des clientèles, c'est l'immobilier de loisirs qui perd chaque année 1 à 3 % de lits chauds (commercialisables plus de 4 semaines par an). « Depuis un an, nous n'avons cessé d'alerter le gouvernement sur le fait que nous construisons 10 000 futurs lits froids par an, qu'il est urgent de sécuriser les droits restant à construire, de réformer les résidences de tourisme et attirer des fonds immobiliers. » Le rapport qualité prix de l'hébergement, talon d'Achille de la destination ?

Un conseil stratégique du tourisme de montagne ?

L'autre frein invoqué réside dans la sempiternelle complexité des procédures et le carcan des délégations de service public (Lire par ailleurs) qui empêcherait donc l'éco-



Le Savoyard Alexandre Maulin (les Sybelles, à droite) a été élu hier à la quasi-unanimité par l'assemblée générale de Domaines sédables de France pour succéder à Pierre Lestas. Ici en compagnie du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne. Pres la CUACH

système de s'épanouir. « Un animal qui n'existe pas ailleurs » dixit Xavier Fontanet, ancien PDG d'Essilor. « Nous souhaitons plus globalement un système de conventionnement qui offre la sécurité et l'agilité dont notre économie a besoin », a rappelé Lestas. Il demande «Un dispositif qui nous rapproche des délégants, des communes, au lieu de nous opposer ». Et de déplorer la dilution de l'échelon communal, support de stations dans les intercommunalités. Les députés de La République En Marche, pourtant adeptes de la disruption, n'ont pas été ménagés.

Le maire de Samoëns, Jean-Jacques Grandcollot, évoque le dossier de 1 200 pages à établir pour obtenir l'autorisation de construire son Club Med. « On est face à des Parisiens fonctionnaires qui ne connaissent rien. On a dépensé 1,3M€ pour lever les recours des opposants. Ces gens-là mettent notre économie en l'air. » Aménager devient plus difficile selon Laurent Reynaud, délégué général de DSF : « L'arsenal juridique de nos opposants n'a jamais été aussi fort alors qu'on doit innover. * À l'heure des arrêtés sécheresse dans les Alpes du Nord, les exploitants sont-ils prioritaires dans l'usage de l'eau pour fabri-quer de la neige ? « On nous regarde pour quelques m³ alors qu'en ville les réseaux perdent 20 %. Mais le poids médiatique est tel que nous devons être exemplaires »

Enfin, il y a la promotion du ski en France et à l'étranger. Les moyens à disposition des structures promotionnels sont jugés insuffisants? « En janvier, le premier ministre a annoncé 6 millions supplémentaires de l'État dédiés à la promotion du tourisme. Nous nous interrogeons sur leur affectation et sur les montants réellement alloués par Atout France », a demandé Pierre Lestas. Jean-Baptiste Lemoyne, a entendu « le cri du cœur, la liberté d'entreprendre. » La réponse pour l'heure est très « conceptuelle » : « Je propo-

LES INFOS EN +

TOP 3 DES DOMAINES

Chamonix, avec la Compagnie du Mont-Blanc, égalerment exploitant de Megève et les Houches reste en têtre des opérateurs en termes de chiffre d'affaires : avec 86Me en 2017-2018, la CMB devance la SAP (La Plagne) et la SETAM (Val Thorens).

PARTICIPATION RECORD

Avec 1100 participants, ce congrès marquant les 80 ans du syndicat des remontées mécaniques a battu un record. Opérateurs, équipementiers, aménageurs et partenaires assistent à ce congrès à la Défense. Mais aussi des grands noms comme Martin Fourcade, Pierre Vaultier ou Marieile Goitschei.

se qu'on se crée des rendezvous réguliers. Que l'on se réunisse tous les trimestres à travers un conseil stratégique du tourisme de montagne. Vu la compétition internationale, l'objectif de 100 millions de touristes en France que l'on s'est fixé, on ne l'atteindra pas si on n'est pas bon avec vous. » Dont acte.

Antoine CHANDELLIER

Plus d'infos sur ledauphine.com

Compagnie des Alpes : changement de stratégie en Chine

Voilà trois ans que le dossier est dans les tuyaux mais ne sort pas. Quid de l'entrée d'actionnaires Chinois au capital de la Compagnie des Alpes, l'opérateur d'une dizaine de grands domaines français en France ? Les discussions étaient engagées avec le géant Fosun, conglomérat déjà propriétaire du Club Méditerranée pour une entrée à hauteur de 10 à 15 %. Cette voie capitalistique défendue par Dominique Marcel était destinée à permettre à la CDA de pénétrer le marché chinois aux perspectives gigantesques avec les Jeux Olympiques d'Hiver 2022 à Pékin, et ainsi d'inciter cette nouvelle clientèle à venir sur les pistes françaises. «Il est essentiel d'être en Chine, première popu-lation mondiale. Ça peut prendre différentes formes, on a créé déjà une filiale, on a des contrats d'ingénierie, d'assistance technique ou au management. Pour l'instant, la voie capitalistique, elle n'est pas encore concrétisée.

Elle reste ouverte», répond, évasif Dominique Marcel.

Exploiter directement là-bas ?

Plusieurs sources proches de la CDA indiquent que l'opposition d'élus de régions à cette opération a eu des effets négatifs sur les négociations. La caisse des dépôts, actionnaire de référence (40 %) qui aurait pu céder des parts, mais aussi les Chinois, auraient été refroidis. « Sans doute une mauvaise compréhension de notre projet qui conduit à des peurs que je n'explique pas », estime le PDG qui tente de rassurer sur l'état d'esprit des partenaires chinois. « Nous continuons de coopérer avec eux vous le verrez. Il peut y avoir d'autres formes de coopération, nous coopérons avec des groupes chinois. » Devenir opérateur directement? « Peut-être opérer dans certaines conditions, on va développer en tout cas notre présence là-bas », as-sure le PDG de la CDA. Il s'est



Dominique Marcel, vendredi dernier à l'inauguration du nouveau téléphérique de la Grande Motte à Tignes.

Predict Unery étalor créé 57 nouvelles stations l'an dernier en Chine et l'objectif du gouvernement est d'amener 300 millions de citoyens aux sports d'hiver. Un développement à marche forcée, avec des opérateurs locaux déjà fortement endettés.

Délégation de service public : souci sur les indemnisations e sujet n'est plus tabou. ploitant du Sauze en fin de

Aux dires de Pierre Lestas il a pourri mes neuf années de mandat ». Le système des délégations de service public (DSP), en vigueur dans l'eau ou l'assainissement, ne convient plus aux stations, où la clientèle n'est pas captive, et les charges fixes prépondérantes. Bref incompatible avec un « business model » dixit une députée haute savoyarde LREM. Pierre Lestas a dit au ministre qu'elles sont devenues un «nid à contentieux» entre les communes, autorités délégantes, et les sociétés de remontées mécaniques au terme des concessions de 30 ans. « Ce régime fait fuir les investisseurs et va conduire les opérateurs privés à se conduire comme des rentiers » Ainsi, en juin une décision du Conseil d'État a annulé l'indemnisation par la commune de l'exploitant du Sauze en fin de contrat, sur recours de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, Selon cette jurisprudence, à l'issue de la convention les biens deviennent automatiquement propriété du délégant et l'indemnisation de l'exploitant ne doit pas excéder la valeur nette comptable de ce qu'il a investi. Pis, les exploitants propriétaires de leurs biens avant 1985 et la loi montagne qui ont perdu leur propriété n'auraient rien du tout. « Cette situation est injuste pour ceux qui sont souvent à l'origine de la création de nombreuses stations françaises ». Jean-Luc Boch, édile de La Plagne et représentant l'association des maires de stations, y voit là une « spoliation pour un exploitant ayant créé une station sur des terrains qui étaient sa propriété. »

nmune de l'ex-





Édition spéciale

3 octobre 2018

Alexandre Maulin nouveau président de DSF : le pari de la jeunesse pour relever les défis de demain

Lundi 1er octobre, au cours d'un congrès mémorable qui s'est tenu à Paris pour célébrer les 80 ans de leur chambre professionnelle, les membres de Domaines skiables de France ont élu comme nouveau président Alexandre Maulin. À seulement 37 ans, celui-ci a la lourde charge de succèder à Pierre Lestas qui aura occupé ce poste pendant trois mandats, de 2009 à 2018, et aura marqué de son empreinte l'histoire de l'institution.

Mais Alexandre Maulin est un fonceur, passionné de sport automobile, qui semble taillé pour relever le challenge. C'est sûrement pourquoi il avait été choisi parmi trois candidats, en juin dernier, par le comité directeur de DSF; et son élection a été entérinée à main levée par l'assemblée générale. Il est vrai qu'il est connu de tous. Lors de la dernière mandature, «Alex» présidait déjà la commission Pistes et Environnement de DSF et ne cachait pas son envie de s'investir encore davantage pour sa profession.

Il est le fils d'un personnage marquant de cette profession: Gaston Maulin, un autodidacte devenu le «pape» des Sybelles. Après un parcours qui l'aura vu apprendre sur le terrain les différentes facettes d'un domaine skiable - pisteur-secouriste, monteur, technicien de maintenance puis directeur opérationnel - Alexandre Maulin a démontré qu'il était capable d'assumer une succession difficile en prenant la tête, en 2011, du groupe familial Maulin Montagne Participations, qu'il a rebaptisé Maulin.ski et dont il est toujours, aujourd'hui, le PDG.

À la suite de son élection, le nouveau président a remis les points sur les i : «On parle beaucoup de gouvernance lors de ce congrès mais, pour moi, c'est



Alexandre Maulin (à gauche) succède à Pierre Lestas (à droite).

le client qui commande.» Et il a égréné quelques dossiers importants qui seront à son programme lors de ce mandat. Pour la plupart, il s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur : simplification des contraintes administratives, priorité aux «lits chauds » pour les nouvelles constructions en station, préservation d'un calendrier scolaire favorable aux sports d'hiver. Afin de favoriser le renouvellement de la clientèle française, il souhaiterait relancer les classes de neige. Il a aussi émis l'idée d'une démarche de parrainage des petites stations par des grandes, pour leur permettre d'assurer leur rôle d'initiatrices à la découverte du ski.

Enfin, alors qu'on lui a en quelque sorte confié la mission de ramener la France à la première place mondiale des destinations de ski, il veut «améliorer notre démarche de promotion à l'international pour faire savoir que les plus beaux domaines skiables sont en France.»

Un congrès en Capitale

80 ans d'existence ce n'est pas rien, de surcroît lorsque la célébration se tient dans la capitale. Un certain nombre de personnalités ne s'y sont pas trompé et ont tenu à être présentes pour l'occasion.



Jean-Baptiste Lemoyne Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

« Créons un conseil stratégique du tourisme en montagne. »



Xavier Fontanet Ancien PDG d'Essilor

«Votre concurrent est votre meilleur professeur.»



Laurent Wauquiez Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

« Ne vous laissez pas donner des lecons en matière d'environnement. »

Le nouveau bureau



Dans le sillage de cette nouvelle présidence, Domaines skiables de France a présenté un nouveau bureau. Le périmètre de certaines commissions de travail a évolué. Sur la photo :

Yves Dimier (Val-Cenis) pour la commission Économie :

Michel Girard (Châtel) pour la commission Communication :

Yann Carrel (L'Alpe-d'Huez) pour la commission Remontées mécaniques

Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France

Blandine Tridon (groupe Labellemontagne) pour la commission Juridique et fiscal

Pascal Tournier, vice-président de DSF

Anne Marty (Font-Romeu) pour la commission Social Formation

Antoine Bellet (Valmorel) pour la commission Sécurité du travail

Thomas Faucheur (Avoriaz) pour la commission Pistes

Absent sur la photo : Éric Bonnel (Val-Thorens) pour la commission Stratégie et développement

Bureau de l'Association des Maires de Stations de Montagne

Le bureau de l'Association des maires des stations de montagne s'est tenu le 02 octobre 2018 au siège situé rue de Madrid à Paris.

Cette instance était composée de M. Charles Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes et Président de l'ANMSM, Jen Luc Boch, Maire da Plane Tarentaise et Président de France Montagne, André Plaisance, Maire de Les Belleville - Les Menuires / Val Thorens et Vice-Président de l'ANMSM, Jean Henri Mir, Maire de Saint Lary Soulan et Trésorier, et Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre.

Trois candidats ont été auditionnés pour aboutir à la désignation prochaine d'un Directeur Général, chargé des services centraux de l'ANMSM.

Au-delà, il a été question de plusieurs sujets recouvrant notamment les questions relatives aux Délégations de Service Public.



Charles-Ange Ginesy



Jean-Luc Boch



André Plaisance

Congrès de l'Association des Maires de France des Hautes-Alpes

Le Dauphiné Libéré du 29 septembre 2018

GAP Le congrès des maires a mis en exergue le paradoxe. La commune, incarnati

Le maire, si proche et |

Noé PHILIPPOT

es finances, c'est le nerf de la guerre ». C'est par ce constat partagé par tous les élus présents dans l'assemblée que Bernard Allard-Latour, le vi-ce-président de l'Association des maires des Hautes-Aipes, a ouvert la table ronde sur le sujet des finances

Invitée pour animer la conférence, Julie Marcoff, res-ponsable d'études financières à La banque postale, a commencé par dresser la si-tuation des collectivités locales. Une situation résumée en quelques mots : « En 2018, la situation est stable et à peu près bonne, mais des inqu tudes se profilent déjà pour 2019 et 2020. » Avant de souligner que la baisse des dotations avait pris fin cette année, au niveau global. « Il y a toujours des communes qui ont vu leurs subventions de l'État baisser, mais d'autres les ont vus augmen-ter dans le même temps. Dans le département, les deux s'équilibrent », explique-t-elle. « Oui, moi, ça a augmenté cette année, ré-pond, goguenard, le maire

de Monêtier-Allemont, Frédéric Robert. Quand je suis devenu maire, j'avais 32 000 euros de dotation gé-nérale de fonctionnement. Ca a chuté à zéro! Mais cette année, la dotation de so rité rurale est passée de 6000 à 6400€. En fait, c'est comn si mon salaire avait plongé de 2000 à 200 € et qu'on m'anune augmentation de 10 € l'année suivante... ».

de la taxe d'habitation

Après un état des lieux des finances locales en 2017 et 2018, la conférence s'est orientée sur la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences pour les com-munes. « Rien ne va changer pour yous. Selon le scénario e plus probable, les communes vont récupérer la taxe foncière pour compenser la perte de la taxe d'habitation », souligne d'emblée l'experte de La banque postale. Avant de détailler aux élus comment fonctionnera le mécanisme. « Je pense que c'est une bêtise, se désole maire de Veynes, René Moreau. La taxe d'habitation était une taxe équitable, payée par tous les citoyens, qui profitent tous des servi-ces communaux. À l'inverse, la taxe foncière n'est payée que par les propriétaires. Il y aura donc deux catégories de populations: les propriétai-res qui financeront les communes, et les autres qui ne participeront pas. Ce n'est pas normal ». D'autres élus soulignent que, malgré les promesses du gouverne-



Julie Marcoff, res

ment, la loi qui instaurera la compensation de la taxe d'habitation pour les com-munes n'arrivera pas avant 2019. « En fait, on ne sait pas où on va », regrette un élu. Bernard Allard-Latour, le maire de Remollon, s'alarme encore plus : « Il reste la possibilité que la taxe foncière finisse en fait par aller à l'in-tercommunalité. Si ça arrive, c'est la mort de la commu-

LA PHRASE

Le mal français, c'est que les gouvernements successifs bricolent les taxes. On a jamais les règles du jeu financier pour toute la durée de la mandature. Difficile, dans ce cas-là, de proposer un projet à ses administrés et de tenir ensuite ses promesses. 99

Gérard Micolas Maire de Ribiers

Passe d'arme sur la compétence "eau et assainissement" en clôture du congrès



résident du Dénart

Députés, sénatrice, prési-dent du conseil départemental, préfète, vice-prési-dent de la région... Les élus du département se sont suc-cédé à la tribune pour clôturer le congrès. Avec, au centre de plusieurs interventions, le transfert décrié par de nombreux maires de la compétence "eau et assainissement"

Le président de la République, alors qu'il était encore en campagne, nous avait assuré de la "liberté locale de s'organiser" », a rappelé Jean-Michel Arnaud, le président de l'AMF 05. « On est des élus, pas des vaches à lait que l'on peut dépouiller de leur responsabi-lité. Dans la communauté d'applomération, i'ai assuré tous mes collègues de ma solidarité. Nous ne mettrons

ce Roger Didier, le maire de Gap, pourtant venu en sa qualité de vice-président de la Région.

α La loi est votée, il faut l'appliquer » « Lorsqu'une petite commune devra faire de gros investissements pour rénover le réseau, aujourd'hui vieillis-sant, que se passera-t-il ? », interroge la députée Pascale Boyer, jugeant que « main-tenant que la loi est votée,

If faut l'appliquer ».

Un point de vue partagé
par la préfète des HautesAlpes, Cécile Bigot-Dekeyzer. « J'ai bien noté vos propos sur ce transfert. Je serai attentive à les faire remonter. Mais la loi est votée: elle devra être appliquée », conclut-elle.

on de la proximité pour les Français, souffre un peu plus à chaque réforme

pourtant si menacé

« Pour les citoyens, les maires incament la démocratie »

La commune, « un repère fondamental et civique, compréhensible et accessi-ble à tous ». Devant une assemblée de maires foressembles de maires for-cément conquis par une telle introduction, le spé-cialiste d'histoire politique Jean Garrigues est revenu, hier, sur l'histoire de la commune et son avenir

α La démocratie naît au village n Pour l'historien, professeur à l'Université d'Oriéans, à l'Université d'Orseanne les communes de France les communes sur trois prin-

à l'Université d'Oriéans, les communes de France se sont hâties sur trois principes : avoir leur propre l'iscalité, être un pouvoir politique décentralisé et être le socie de la démocratie par sa proximité avec les citoyens. « Depuis 1884 et l'élection des conseils municipaux et des malres, la démocratie nait au village , souignet-il.

Une démocratie de proximité mise à mal, selon, fean Garrigues, depuis les années 1970 et les fusions imposées par le ministre Marcellin. Ensuite, en 1990, les prumières intercommunalités arrivent. Puis, la loi NOTRe, qui va imposer aux maires des contraintes et des obligations. Cette loi, en plus de venir « heurter la notion d'autonomie des commes », a fait de cedes-ci les d'autonomie des communes », a fait de ceues « victimes de la concentra-du réaménagement tion et du réaménagement du territoire », explique

« Les communes sont- elles sacratiées aujour d'hui ? Oui, à l'évidence. Les mai-res sont pris en tenaille entre des intercommunalités, un manque de moyens incontestable, un enche-vêtrement des compétenvêtrement des compéten-ces, une perte d'eutonomies et, pour les communes nirales, le besoin d'être un couteau-suisse prêt à répondre à tous les couteau-suisse prêt à répondre à tous les problè-mes que peuvent avoir les administrés. ». Mais sont-elles mortes pour autent ? Non, bien au contraire, répond Jean Garrigues. « L'Histoire montre une adéquation totale entre la commune et la décretie. adéquation totale entre la commune et la démocratie. Le maire est d'ailleurs de très loin l'élu préféré des Français, car il est l'incar-nation de cette démocra-tie. Pour ces deux raisons, il est fondamental que les communes soient aujour-d'hui entendues. d'hui entendues. »

et II faut résister 20

ut Il faut résister »
Pour le professeux, l'autre
raison de la crise territoriale est la « volonté d'efficacité gestionnaire très forte « du gouvernement Macron, exacorbée par le
pouvoir « énorme » du
président sous la V° République.

Il faut aujourd'hui défendre les territoires. Votre
résistance est civique et
protège la démocratie.
Il faut que les technocrates
qui gouvernent aujour-

qui gouvernent aujour-d'hui le comprennent ».



ies est revenu, hier, sur l'histoire de la co étéré des Français «, a-t-il déclaré, mais la

Constat d'échec sur la fibre et la montée en débit



premier rendez-vous de la journée d'hier, l'essemblée générale de l'Association des maires des Hautes-Alpes, qui l'est principalement concen-trée sur le laut débit et le dé-ploisment de la fibre dans le décautement.

Appels un rapide état des lieux des projets monés en 2017 et des finances, au beau fixe, de l'AMP 05, les discussions se sont orientées ser la aussi de sent orientées sur le numéri-que. Sur la fibre et la montée en que. Sur la fibre et la montée en débri, Cérard Tenoux, maire de Bruis et aussi conseiller départemental en charge du numérique, a reconnu que « cinq ans de travaux et beaucoup d'orgent ent été nécessaires peur inalement arriver à ce qu'il éast bien appeter un manvais bilan ». A part Cap, aucuste autre ville du département n'est aujourd'hui reliée à la fibre « C'est d'autant plus incompréhensible pour nos edminis-

sensible pour nos edminis-

très, qui ont vu des travaux et des aménagements être réali-sés pour linalement ne pas avoir la fibre, ni de date sur son arrivée », se désoèr un maire au

Très important pour les communes touristiques Il nous faut des échéences

récises en termes de baut débit, renchérit Bernard Leter-rier, le maire de Guillestre. Ca a élé reporté chez nous alors que c'est quelque chose de trés importient pour le tourisme. Il y a aussi de grus problèmes de té-léphone mobile dans nos communes. Loss des saisons touris-tique, quand la population ex-plose. Les réseaux sont

completement saturés ». Un second point sur lequel le Département n'est pès compé-tent. « Il va falloir faire pression sur les opérateurs », conclut Gérard Tenoux.

Spectacles de chansons françaises

GAP Jeudi 4 oct. 20h30 à L'IMPRO Location : O.T. Gap

BRIANCON Dimanche 7 oct. 18 h au CASINO CIRCUS Location: Le Vauban

Le salon des professionnels



Plesieure étus et exposants sont venus tester une di de réalité virtuelle. Para la la la la





Les officiels, ici au tradificensel couper de l lors de l'issuguration du salon des profess

